

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA  
COMMUNE DE KNOERINGUE  
DE LA SEANCE DU 8 AVRIL 2019**

**LISTE de PRESENCE**

**Sous la présidence de M. UEBERSCHLAG André, Maire**

**Présents :** MM. GROELLY Patrick, MERTZ Véronique, BURGY Michel, adjoints.  
MM. DOPPLER Franck, GENG Caroline, GUTZWILLER Laurent, MUNCH Johnny, RAPP Chantal

**Absents :** MUNCH Pascal, SCHLURAFF Nadia ayant donné procuration à BURGY Michel  
**Le secrétaire de séance :** Mme MERTZ Véronique.

**Ordre du jour :**

1. Approbation du procès-verbal du 11 mars 2019
2. Budget Communal
  - Compte administratif et de gestion 2018
  - Affectation des résultats
  - Vote du taux des taxes locales
  - Budget Primitif 2019
  - Subvention au service de l'eau et Assainissement
  - Subventions aux associations
3. Budget Eau et Assainissement
  - Compte administratif et de gestion 2018
  - Affectation des résultats
  - Prix de l'eau
  - Budget Primitif 2019
4. Urbanisme
5. Divers

**1. – APPROBATION du PROCES-VERBAL du 11 mars 2019**

Le procès-verbal, expédié à tous les membres, est commentés par Monsieur le Maire. Aucune observation n'étant formulée, il est adopté à l'unanimité.

## **2. – BUDGET COMMUNAL**

### **2.1. - Compte administratif communal 2018**

Monsieur le Maire présente au Conseil le Compte Administratif 2018 de la Commune, qui présente un excédent global de clôture de 874 532.86 €.

Monsieur le Maire ayant quitté la salle de séance et Monsieur GROELLY Patrick ayant pris la présidence, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le Compte Administratif de la Commune de Knoeringue présenté par Monsieur le Maire.

### **2.2. - Compte de gestion communal 2018**

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil du compte de gestion 2018 de la Commune, qui est rigoureusement identique au compte administratif précédemment approuvé. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des présents le compte de gestion 2018 de la Commune présenté par le Receveur Municipal.

### **2.3. – Affectation des résultats**

Le Conseil,

- ayant constaté un excédent de fonctionnement de 524 885.49 € et un excédent d'investissement de 349 647.37 €,
- ayant constaté l'excédent global de clôture du compte administratif 2018, qui s'élève à 874 532.86 €,

décide, à l'unanimité,

- d'affecter une partie de l'excédent de fonctionnement, soit 324 885.45 €, en recettes de fonctionnement au compte 002 (résultat de fonctionnement reporté), et de virer le solde de l'excédent de fonctionnement, soit 200 000.00 € à la section d'investissement (du compte 023 au compte 021)
- d'affecter l'excédent d'investissement de 349 647.37 € en recettes d'investissement au compte 001 (solde d'exécution de la section d'investissement reporté).

### **2.4 – Vote du taux des taxes locales**

Il est proposé au Conseil Municipal de maintenir les taux des taxes directes locales à l'identique de ceux pratiqués en 2018, à savoir :

- taxe d'habitation : **18.94 %**
- taxe foncière sur les propriétés bâties : **12.70 %**
- taxe foncière sur les propriétés non bâties soit : **83.08 %**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, le maintien des taux tels que proposés.

### **2.4. – Budget primitif Communal 2019**

Monsieur le Maire présente au Conseil le projet de Budget Primitif Communal 2019 pour approbation.

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à 665 000.00 €.

Les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent à 895 647.37 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le Budget Primitif Communal pour l'exercice 2019, qui peut se résumer ainsi : cf en annexe...

## 2.5. – Subvention au Service de l'Eau et Assainissement

En raison d'éventuelles interventions sur des ruptures de canalisations, il convient, afin de pouvoir couvrir des frais de réparation à venir, de solliciter, auprès du budget communal une subvention de 65 000.00 € (en recette au compte 74 du BP 2019 Eau et Assainissement).

Au vu des explications données par Monsieur le Maire et de la nécessité de la démarche, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'allouer cette subvention au budget de l'Eau et Assainissement.

## 2.6. – Subvention aux associations

Le Conseil Municipal décide le versement de subventions aux associations suivantes :

Association	Montant de la subvention
Ligue contre le cancer	80,00 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers de Knoeringue	250,00 €
Chorale Sainte Cécile de Knoeringue	200,00 €
Institut Médico Educatif de Bartenheim	100,00 €
Bibliobus du Haut-Rhin	50,00 €
Association des Amis des Landes	40,00 €
APAMAD - APALIB	390,00 €
Association Locale de Soins Infirmiers à Domicile	40,00 €
Jeunes Sapeurs-Pompiers de la Communauté de Communes	100,00 €
Association pour la Sauvegarde du Landskron	65,00 €
Delta Revie	120,00 €
ALUT Association Ludovicienne de la téléalarme	40,00 €
Fondation du patrimoine	55,00 €
Subventions voyages scolaires et éducatifs en fonction des demandes	2 960,00 €
Subventions diverses	510,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>5 000,00 €</b>

Les montants figurant ci-dessus sont inscrits au budget primitif 2019.

### **3. – BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT**

#### **3.1. - Compte administratif Eau et Assainissement 2018**

Monsieur le Maire présente au Conseil le Compte Administratif 2018 de l'Eau et Assainissement, qui présente un excédent global de clôture de 50 102.49 €.

Monsieur le Maire ayant quitté la salle de séance et Monsieur GROELLY Patrick ayant pris la présidence, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le Compte Administratif 2018 de l'Eau et Assainissement de Knoeringue présenté par Monsieur le Maire.

#### **3.2. – Compte de gestion Eau et Assainissement 2018**

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil du compte de gestion 2018 de l'Eau et Assainissement, qui est rigoureusement identique au compte administratif précédemment approuvé. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des présents le compte de gestion 2018 de l'Eau et Assainissement présenté par le Receveur Municipal.

#### **3.3. – Affectation des résultats**

Le Conseil,

- ayant constaté un excédent de fonctionnement de 87.08 € et un excédent d'investissement de 50 015.41 €,
- ayant constaté l'excédent global de clôture du compte administratif 2018, qui s'élève à 50 102.49 €,

décide, à l'unanimité, d'affecter l'excédent de fonctionnement de 87.08 € en recettes de fonctionnement au compte 002 (résultat d'exploitation reporté), et l'excédent d'investissement de 50 015.41 € en recettes d'investissement au compte 001 (solde d'exécution de la section d'investissement reporté).

#### **3.4. – Prix de l'eau**

Avant de présenter le budget primitif, il convient de délibérer sur le prix de l'eau applicable en 2019. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité, en raison des importants travaux à venir, d'augmenter le prix du m<sup>3</sup> d'eau de 0.20 €, soit 1.75 €/m<sup>3</sup>.

#### **3.5. Budget primitif Eau et Assainissement 2019**

Monsieur le Maire présente au Conseil le projet de Budget Primitif Eau et Assainissement 2019 pour approbation.

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à 145 087.08 €.

Les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent à 352 315.41 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le Budget Primitif Eau et Assainissement pour l'exercice 2019, qui peut se résumer ainsi : cf en annexe.

## 4. – URBANISME

### 4.1. – Documents d'urbanisme

Monsieur le Maire présente les différentes demandes déposées en mairie depuis le dernier Conseil Municipal :

Documents d'urbanisme	Lieu/Adresse	Motif	Avis
DP Rueher Mathieu	1, rue de l'Eglise	Ravalement de façade à l'identique	Favorable

## 5. – DIVERS

### 5.1. – Aire de jeux

Madame Nadia SCHLURAFF mène actuellement un audit auprès des parents du village, quant à la création d'une nouvelle aire de jeux, telle qu'évoquée déjà lors du Conseil Municipal précédent, en tenant compte des paramètres mis en avant.

### 5.2. - Le préau scolaire

Le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de confier la rénovation du préau à l'Entreprise Kwast pour un montant total de 6228.34 € TTC.

Les élèves de l'école souhaitent que soit dessiné sur le sol du préau un jeu de marelle ainsi qu'un arc en ciel sur le mur.

### 5.3. – Salle de réunion des Sapeurs-Pompiers

Il y a lieu de restaurer également la salle de réunion des SP. L'Entreprise Sospera aura la charge de ce chantier pour lequel il convient de refaire le plafond, les murs et le sol... Coût estimé des travaux : 11 934.00 € TTC. Monsieur le Maire souhaite encore négocier le devis avant signature.

### 5.4. – Eclairage public à LED

Le Conseil municipal décide de procéder au remplacement de l'éclairage public par des mâts LED. Le devis proposé par l'entreprise Sodielec pour un montant global de 48 290 € TTC est adopté, à l'unanimité. Une subvention approximative de 25 000.00 € sera versée par Saint Louis Agglomération dans le cadre du fonds de concours visant à aider les communes à entreprendre des investissements à démarche environnementale.

### 5.5. – Location du studio

Le locataire du studio de l'ancienne école a résilié son bail et quittera les locaux le 31 mai 2019. Il convient d'entamer les procédures pour remise en location à compter du 1<sup>er</sup> juin 2019.

## **5.6. – Scot (Schéma de COhérence Territoriale)**

Une réunion sur le Scot s'est tenue à Michelbach le Bas. Il sera modifié prochainement et les prochains PLU seront impactés.

## **5.7. – Affaires scolaires**

Madame Caroline GENG rend compte des réunions des derniers conseils d'école où ont été évoqués, notamment :

- les effectifs en maternelle : 43 élèves en classes publiques répartis sur deux classes 20 élèves en classe ABCM (3 niveaux avec 20 élèves),
- le prolongement du temps de travail de l'intervenant en allemand sur toute l'année à compter de la rentrée prochaine,
- pas de fête de fin d'année sur décision du corps enseignant en raison du manque d'implication des parents.

## **Subventions scolaires**

Le Conseil Municipal décide l'octroi d'une subvention de :

**39 Euros** (13 €/jour pendant 3 jours) à :

- HUEBER Anouk

pour sa participation à une classe de découverte à Neuwiller les Saverne du 12 au 14 novembre 2018,

**65 Euros** (13 €/jour pendant 5 jours) à :

- HUEBER Capucine

Pour sa participation à un voyage scolaire à Rome, Florence et Naples du 22 au 26 avril 2019.

Aucun membre n'ayant à intervenir, Monsieur le Maire clôt la séance à 22h25.

**Ordre du jour :**

1. Approbation du procès-verbal du 11 mars 2019
2. Budget Communal
  - Compte administratif et de gestion 2018
  - Affectation des résultats
  - Vote du taux des taxes locales
  - Budget Primitif 2019
  - Subvention au service de l'eau et Assainissement
  - Subventions aux associations
3. Budget Eau et Assainissement
  - Compte administratif et de gestion 2018
  - Affectation des résultats
  - Prix de l'eau
  - Budget Primitif 2019
4. Urbanisme
5. Divers

**Tableau des signatures pour l'approbation du procès-verbal des  
délibérations du conseil municipal de Knoeringue  
de la séance du 8 avril 2019**

<b>Nom et Prénom</b>	<b>Qualité</b>	<b>Signature</b>	<b>Procuration</b>
<b>UEBERSCHLAG André</b>	<b>Maire</b>		
<b>GROELLY Patrick</b>	<b>1<sup>er</sup> adjoint</b>		
<b>MERTZ Véronique</b>	<b>2<sup>ème</sup> adjoint</b>		
<b>BURGY Michel</b>	<b>3<sup>ème</sup> adjoint</b>		
<b>DOPPLER Franck</b>	<b>Conseiller Municipal</b>		
<b>GENG Caroline</b>	<b>Conseiller Municipal</b>		
<b>GUTZWILLER Laurent</b>	<b>Conseiller Municipal</b>		
<b>MUNCH Johnny</b>	<b>Conseiller Municipal</b>		
<b>MUNCH Pascal</b>	<b>Conseiller Municipal</b>	<b>Absent</b>	
<b>RAPP Chantal</b>	<b>Conseiller Municipal</b>		
<b>SCHLURAFF Nadia</b>	<b>Conseiller Municipal</b>	<b>Absente</b>	<b>Burgy Michel</b>